

Ricardo Lagos, président de la République du Chili, en visite officielle à Paris

## « Le cas Pinochet montre que notre justice fonctionne normalement »

Dans un entretien au « Monde », le chef (socialiste) de l'Etat chilien estime que l'ancien dictateur « a cessé d'être un acteur politique »

Le président chilien, Ricardo Lagos, effectue du 17 au 19 avril sa première visite officielle en France depuis son arrivée au pouvoir, le 11 mars 2000. Premier socialiste élu depuis la chute de Salvador Allende, renversé par le coup d'Etat militaire du général Augusto Pinochet, il sera reçu par Jacques Chirac, et aura des entretiens avec le premier ministre, Lionel Jospin. M. Lagos était à Washington, lundi, où il a évoqué avec

George W. Bush les négociations en cours entre le Chili et les Etats-Unis en vue d'un traité de libre-échange commercial. Après sa visite à Paris, le président chilien se rendra au Québec pour participer au troisième Sommet des Amériques, qui doit préparer la création de la zone de libre-échange entre les deux parties du continent... Avant de quitter Santiago, Ricardo Lagos a répondu aux questions du *Monde*, au palais présidentiel de La Moneda. Dans cet entretien, il évoque notamment les problèmes du commerce international, les suites de l'affaire Pinochet et la question du divorce, toujours interdit dans son pays.

### SANTIAGO

de notre envoyée spéciale

**« Qu'attendez-vous de votre visite officielle à Paris alors que, sur le plan économique, la France est le 9<sup>e</sup> fournisseur du Chili et son 11<sup>e</sup> client ?**

– Nos relations avec la France sont basées sur une vision commune de la démocratie, des droits de l'homme, des politiques sociale et culturelle, et cela depuis fort longtemps. Je veux aussi rappeler que, dans les moments difficiles qu'a traversés le Chili, la France a participé à notre lutte pour la liberté. Sur le plan économique, les investissements français sont significatifs et le commerce bilatéral très important. Au-delà de la France, pour un petit pays comme le Chili, qui exporte 28 % de son produit national, le marché européen est très important puisqu'il absorbe environ 30 % de nos exportations, alors que 20 % à 22 % vont vers les Etats-Unis et 25 % en Asie. Les négociations en vue d'un traité de libre-échange commercial avec l'UE ont bien avancé et, si tout va bien, nous espérons parvenir à un accord en 2002. La France joue en ce sens un rôle déterminant.



RICARDO LAGOS

– **Le Chili entend-il privilégier la négociation d'accords commerciaux à titre individuel – comme c'est le cas avec les Etats-Unis et l'Union européenne mais aussi avec le Mexique et le Canada – ou au nom de blocs régionaux comme l'Aladi (Association latino-américaine d'intégration) ou le Mercosur (Marché commun entre l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay), auquel le Chili est associé ?**

– Il faut faire une différence entre commerce et intégration politique régionale. Nous négocions des accords bilatéraux avec les Etats-Unis, comme avec l'Union européenne, qui sont destinés à améliorer le commerce du Chili sur tous les fronts. Le Chili a un commerce équilibré entre l'Europe, les Etats-Unis mais aussi l'Asie. Mais sur le plan politique, le Chili appartient à l'Amérique latine. Le Mercosur est beaucoup plus qu'un simple marché. C'est la région géographique à laquelle le Chili appartient et à partir de laquelle nous devons élaborer notre politique extérieure. S'il y a demain un accord de libre-échange des Amériques, avec comme partenaire un pays de la taille des Etats-Unis, il est évident qu'il doit y avoir une contrepartie qui sera le monde latino-américain. Le Mercosur n'est pas seulement une union douanière : il doit être une zone d'entente économique, politique et culturelle moyennant une intégration réelle.

» Pour l'instant, le Chili est seulement associé au Mercosur à cause de différences dans les tarifs douaniers. Ce sont des barrières dues à des modèles économiques différents. Mais ce ne sont pas les seules barrières. Nous devons parvenir à harmoniser nos politiques macro-économiques. Je voudrais personnellement que nous avançons vers

**« Il y a peu de pays où les forces armées ont reconnu ce que les forces armées chiliennes ont reconnu ! »**

un petit Maastricht. Pour affronter la globalisation, nous devons nous mettre d'accord, en Amérique latine, pour affronter, par exemple, la prochaine réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Individuellement, nous ne sommes rien face à des pays qui ont des législations antidumping qui nous semblent inadéquates. Le commerce mondial, ce ne sont pas seulement des marchés mais, fondamentalement, des accords politiques.

– **Quel bilan faites-vous de votre première année de gouvernement ? L'opposition de droite parle d'une "année perdue"...**

– Pour certains, cela a sans doute été une année perdue dans la mesure où les institutions ont fonctionné normalement au Chili et que la justice a pu faire ce qui, par le passé, était impensable ! Le gouvernement a créé les conditions pour que les tribunaux puissent agir et ceux-ci ont agi. Nous avons aussi avancé avec un rapport sur les droits de l'homme qui nous a permis d'affronter une vérité très douloureuse et, notamment, les révélations sur les corps de détenus disparus jetés à la mer. Combien de pays ont-ils osé affronter les blessures profondes du passé de façon commune et collective ? Il y a peu de pays où les forces armées ont reconnu ce que les forces armées chiliennes ont reconnu !

» La question des droits de l'homme a occupé ma première année de gouvernement. Je suis fier que le Chili ait pu à nouveau démontrer au monde qu'il était capable de régler par lui-même ses problèmes. Et maintenant, nous allons pouvoir parler de la réforme de la Constitution et achever la transition démocratique. L'autre élément positif est que la croissance du Chili a été, en 2000, de 5,4 %, soit l'un des taux les plus élevés d'Amérique latine.

Ma plus grande frustration est toutefois que, en dépit de cette croissance, nous n'ayons pas pu créer de nouveaux emplois et que le taux de chômage soit actuellement de 8,4 %. Mais je suis optimiste et, dans les prochains mois, nous allons faire approuver une loi garantissant une assurance-chômage et une législation plus justes en matière d'impôts et de travail.

**- Le Chili est le dernier pays catholique au monde à ne pas reconnaître le divorce. Pensez-vous qu'une loi puisse être prochainement adoptée sur ce thème malgré l'opposition de l'Eglise ?**

- Un projet de loi est en discussion au Parlement et je crois qu'il va aboutir. La peine de mort a récemment été abolie au Chili et cela me semble un bon signe.

**- Que pensez-vous du juge Juan Guzman, chargé d'instruire le dossier Pinochet, qui a affirmé au Monde, en janvier, subir des pressions de divers secteurs, y compris de membres du gouvernement ?**

- J'ai énormément de respect pour le juge Guzman, pour son parcours et pour tout ce qu'il a fait. Je n'aimerais pas que certaines personnes aient cherché à faire pression sur lui car ce serait méconnaître cet homme. Il a d'ailleurs indiqué récemment ne plus subir de pressions. En raison même du dossier dont il avait la charge, le monde entier avait les yeux rivés sur le juge Guzman. Tout ce qui pouvait se passer était un examen personnel pour lui alors que, en fait, il s'agissait d'un examen pour le Chili. Les décisions du juge ont fait l'objet d'appels auprès de cour d'appel de Santiago ou de la Cour suprême. Il ne faut pas oublier que tout a commencé avec la levée de l'immunité du sénateur Pinochet, qui a été votée par une large majorité des membres de la Cour suprême. Donc, les institutions fonctionnent normalement au Chili et je crois que c'est le plus important.

**- Après avoir été inculpé et arrêté, le général Pinochet a été remis en liberté. Ses avocats estiment qu'il n'est pas en mesure d'affronter un procès. Croyez-vous que l'affaire Pinochet est terminée et qu'elle ne divise plus le pays ?**

- Augusto Pinochet a cessé d'être un acteur politique au Chili. C'est devenu un cas dont beaucoup de gens parlent comme de n'importe quel autre cas. Quand, par exemple, dans un pays européen, resurgissent des situations relatives à ce qui s'est passé pendant l'occupation nazie, ce ne sont pas des thèmes politiques, ce sont des thèmes de conversation. Pendant toute ma campagne présidentielle, pratiquement personne ne m'a posé de questions sur l'affaire Pinochet. Quand on m'a réclamé un procès Pinochet, j'ai toujours affirmé que ce n'était pas à moi de juger le général Pinochet. C'est à la justice chilienne. »